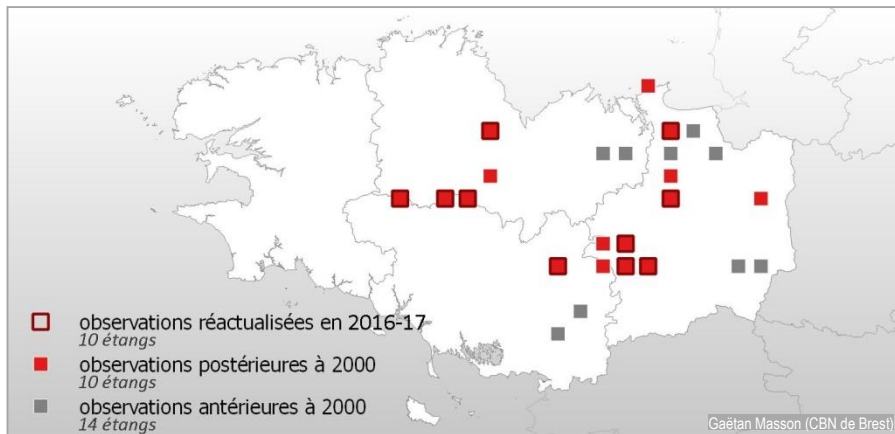




RESEAU DE SUIVI DU  
COLEANTHE DELICAT  
EN BRETAGNE

## 20 STATIONS DE COLEANTHE DELICAT EN BRETAGNE APRES 2000



Les contributions des membres du réseau ont permis de réactualiser les données d'observation du Coléanthe délicat sur 10 étangs bretons, **un grand merci à Armelle Andrieu, Bastien Moisan, Colette Gautier, Daniel Philippon, Gabriel Rivière, Laurène Alleaume, Mathieu Le Dez, Mathurin Carnet, Michel Cormier, Michel Danaïs, Morgane Perrette, Paul Manguin, Pierre Brossier, Pierre Danet, Pierrick Pustoc'h, Samuel Fauchon et Tanya Simon** ! Ces informations nourriront notamment le rapportage européen sur l'évaluation de l'état de conservation des espèces de la directive Habitats-Faune-Flore.

## SUIVRE LE COLEANTHE DELICAT

Pour rappel, il est recommandé d'effectuer sur chaque station de Coléanthe délicat :

- **une veille annuelle** (passage rapide permettant de vérifier la présence ou non de l'espèce),
- **un suivi des populations** tous les 3 à 5 ans suivant le protocole de suivi du Conservatoire botanique (et au minimum à chaque vidange de l'étang). Idéalement, il est préférable d'estimer le nombre de pieds global (à la centaine ou au millier près), plutôt que de sélectionner une classe d'effectifs (afin d'avoir une analyse aussi précise que possible par la suite). Le niveau d'eau, quand l'information est disponible, est une donnée intéressante à renseigner pour le suivi.

## L'EXPANSION DE LA CRASSULE DE HELMS : UNE MENACE PREOCCUPANTE

Les plantes invasives constituent une problématique importante pour la gestion des milieux aquatiques et plusieurs espèces sont déjà bien connues par les acteurs concernés (jussies, Myriophylle du Brésil, Azolla fausse fougère...).



La **Crassule de Helms** (*Crassula helmsii*), espèce exotique émergente originaire d'Océanie et encore peu connue en Bretagne, connaît un taux d'expansion croissant et est actuellement recensée en plus

d'une quinzaine de localités dans la région. Elle a été identifiée en 2016 sur l'étang du Coronc (22), station de Coléanthe délicat.

Elle est classée espèce invasive avérée sur la **liste des plantes vasculaires invasives de Bretagne**.

Par ses fortes capacités de multiplication végétative, elle peut former des herbiers denses dans l'eau et sur les berges, entrant en compétition avec la flore indigène. Elle présente en outre la capacité de se régénérer à partir d'un simple fragment de tige, lui conférant un fort pouvoir colonisateur. Une identification le plus tôt possible permet d'optimiser les chances d'enrayer son invasion.

➔ **Plus d'informations sur les modes de contrôle**



Bastien Moisan (A.M.V.)

Les membres du réseau de suivi du Coléanthe délicat en Bretagne se sont réunis le 7 novembre à Rostrenen (22), dans les locaux de l'Association de mise en valeur des sites naturels de Glomel (A.M.V.) puis sur les berges de l'étang du Coronc. Y étaient représentés l'AMV, la région Bretagne, St Brieuc Armor agglomération, les Départements des Côtes d'Armor et d'Ille-et-Vilaine, le Centre régional de propriété forestière ainsi que plusieurs botanistes bénévoles du réseau des correspondants du CBN de Brest.

→ [Télécharger le diaporama présenté](#)



Gaëtan Masson / CBN de Brest

Le Coléanthe délicat a été réobservé au Grand étang de la Musse à Baulon (35) en septembre 2017, lors d'une sortie E.R.I.C.A. du CBN de Brest, près de 10 ans après sa dernière observation sur ce site.

→ [Mieux connaître le Coléanthe délicat](#)



## REFERENT

Gaëtan Masson  
Chargé d'études flore et habitat  
Antenne Bretagne  
g.masson@cbnbrest.com  
02 98 41 88 95

Retrouvez-nous sur



Site web



Facebook



RSS



YouTube